

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 56 (1905)
Heft: 11

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

suite de barrages rendus dépendants les uns des autres par des murs en ailes ininterrompus.

La surface sur laquelle le glissement s'est produit, mesure 5 ha 60 ares. Tout un drainage en canaux couverts dont certains ont jusqu'à 5 m. de profondeur, a dû être exécuté pour l'assainissement de cette partie et des terrains avoisinants. Le système employé a été celui des canaux en bois, déjà décrits à propos du Flibach. Le reboisement en a déjà eu lieu, malheureusement la commune de Niederurnen qui en est propriétaire, alléguant que ses forêts sont boisées en majeure partie de hêtres et de feuillus, a tenu à reboiser cette surface exclusivement en épicéa avec quelques mélèzes. Grâce cependant au voisinage immédiat des forêts, à ce premier boisement se mélangent déjà quelques hêtres, frênes et érables et l'on a lieu d'espérer qu'avec le temps le mélange des essences s'opérera de lui-même.

Une remarque que nous faisons tous, c'est que le bassin de réception est trop peu boisé et que le régime des coupes rases ou des coupes jardinatoires trop claires a été néfaste. Nombre de places et de clairières marécageuses dans les bords immédiats du torrent devraient être assainies et boisées. Une discussion très vive s'engage entre MM. les forestiers et le représentant de la commune aux fins de le persuader que bien que les travaux de correction du torrent soient terminés, la commune de Niederurnen ne pourra se reposer et se croire assurée que lorsque le bassin de réception sera assaini et reboisé sur une bien plus grande étendue que ne le comportent les projets actuels.

(A suivre.)



Chronique forestière.

Confédération.

Le Département fédéral de l'Intérieur, se basant sur le résultat des examens pratiques a déclaré **éligibles à un emploi forestier supérieur, fédéral ou cantonal**, les candidats dont les noms suivent, par ordre alphabétique :

MM. Conrad, Max, de Berne
Gascard, Fritz, de Neuveville (Berne)
Meier, Paul, d'Oltén
Meyer, Ernest, de Berne
Remy, Alfred, de Bulle
de Werra, Adrien. de Sion
Wyss, Hermann, d'Aarberg (Berne).

Cantons.

Délimitation des forêts de protection.

Fribourg. Sont déclarées forêts protectrices, toutes les forêts et tous les pâturages boisés de la partie sud-est du canton, délimitée

comme suit: La route cantonale, à partir de Bellières, par Châtel St-Denis, Semsales, Vaulruz, Vuadens, jusqu'à sa bifurcation avec le chemin de la Part-Dieu; de là, la Trême, jusqu'à son confluent avec la Sarine; la Sarine jusqu'à son confluent avec la Serbache, puis ce ruisseau jusqu'à la route cantonale, à la Roche; la route cantonale, de la Roche au Mouret; le ruisseau de Praroman, du Mouret à la Nesslerera; ce dernier ruisseau jusqu'à la Gérine; la Gérine, depuis la Nesslerera jusqu'à Plasselt; la route cantonale, de Plasselt à Planfayon, et de là le Dutschbach jusqu'à la Singine.

Thurgovie. Les forêts situées sur le territoire de la commune de Fischingen ont été déclarées forêts de protection. Elles comprennent une étendue totale de 1102 hectares, donc 347 appartiennent à l'Etat et à la commune, et 755 hectares aux particuliers.

Vaud. Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur forestier du VIII^e arrondissement, M. Emile Graff, actuellement expert forestier aménagiste à Cossonay, en remplacement de M. Turtaz décédé.

Nos félicitations.



Bibliographie.

Ouvrages reçus.

Ein Besuch im Val Scarl (Seitental des Unterengadin) von Dr. *J. Coaz*, eidg. Oberforstinspektor, und Prof. Dr. *C. Schröter*, mit einem Anhang von Dr. *C. Schellenberg*.

Une grande partie de nos lecteurs posséderont sans doute l'intéressant ouvrage que nous leur signalons aujourd'hui, publié, croyons-nous, par les soins du Département fédéral de l'Intérieur?

L'ouvrage comprend deux parties: la description de la région visitée dûe à la plume encore si alerte de M. le Dr Coaz, et dont M. le prof. Schröter, de son côté, nous décrit la végétation. En outre, en annexe, quelques renseignements sur les cryptogames les plus importants trouvés dans la région de l'Ofen et de la vallée de Scarl, par M. le Dr Schellenberg. Le tout accompagné de superbes vues photographiques, œuvres de MM. Muret, alors adjoint à l'Inspection fédérale des forêts et Meyer, étudiant à l'Ecole forestière.

Les noms que nous venons de citer suffiront pour donner une idée de l'intérêt que présente ce travail et c'est avec un véritable plaisir que nous avons visité cette contrée, sous la conduite de guides aussi compétents.

L'Evolution forestière dans le canton de Neuchâtel. Histoire. — Statistique.
— *Nouvelle étape.* Premier supplément publié à l'occasion de la VII^{me} exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture de 1903, par le service forestier neuchâtelois.

Nous avons déjà consacré en son temps (octobre 1903) un article détaillé au travail du service forestier neuchâtelois et nous avons déjà dit tout le bien que nous en pensons. Ceci nous dispensera donc de revenir ici sur ce sujet.

